

# L'état de la France



ILLUSTRATION : SÉVERIN MILLET

## L'urgence d'un sursaut collectif

Les rapporteurs du Conseil économique, social et environnemental décryptent le « malheur français » et appellent à une refondation de notre cohésion sociale pour venir à bout d'un pessimisme irraisonné

**I**l y a dans notre France, sur les problèmes vitaux, une inertie de la pensée, une somnolence de l'esprit qui nous exposent à toutes les surprises», écrivait Jean Jaurès en 1914, avec une gravité certaine. Cette citation, mise en exergue, ouvre la nouvelle édition du rapport annuel sur l'état de la France du Conseil économique, social et environnemental (CESE), comme pour mieux souligner d'emblée le moment critique que traverse notre pays et « l'urgence d'un sursaut collectif ».

Dans une étude Ipsos de l'automne dernier, citée dans ce rapport, 88% des Français considéraient que leur pays allait dans une mauvaise direction, soit le taux le plus élevé dans un échantillon de 26 pays développés ou émergents. La campagne présidentielle a mis au jour une nation plus fracturée que jamais, gonflée d'inquiétude et assombrie par un moral en berne. « Il y a un risque important que ce pessimisme excessif devienne autoréalisateur », s'alarment les deux rapporteurs qui ont procédé à de nombreuses auditions : « A force d'être convaincus que nous sommes condamnés à vivre plus mal demain, nous ne nous mobili-

sons pas suffisamment et nous ne profitons pas de nos réels atouts pour affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, comme la révolution numérique ou la transition écologique », écrivent Guillaume Duval et Pierre Lafont.

### « Etat de panique »

Ce « sursaut » passe par une « refondation de notre cohésion sociale », estiment les auteurs. Notre modèle social, qui fédérait la nation depuis la Libération, a pris l'eau de toutes parts : des déficits abyssaux et un délitement des solidarités qui induit de plus en plus de laissés-pour-compte. La persistance d'un chômage de masse depuis quatre décennies et l'aggravation des inégalités provoquée par la crise de 2008 ont fait des ravages dans certains territoires et dans tous les esprits. Avec ce paradoxe : l'ampleur de nos politiques publiques de redistribution, presque sans égale dans le monde, continue à faire de la France l'un des pays où les inégalités demeurent les plus limitées. Mais ce n'est pas la perception qu'en ont les Français : 87% d'entre eux pensent qu'ils pourraient se retrouver un jour dans une situation de

pauvreté. « C'est un véritable état de panique que l'on ne voit dans aucun pays comparable », s'est étonné François Dubet lors de son audition par le CESE. Une panique déconnectée de l'état réel du pays.

Le sociologue tente une première explication : notre modèle de représentation des inégalités a changé dans les années 2000 : « Nous sommes entrés désormais dans l'idée d'une compétition sociale permanente ; des inégalités qui paraissent hier banales, invisibles ou dans l'ordre des choses nous sont devenues insupportables. Cette transformation de l'expérience des inégalités sociales exacerbe la peur du déclassement », décrypte Dubet. Le sociologue conclut sur la nécessité d'ouvrir un grand chantier et met en garde les responsables politiques : « Si l'on veut éviter la régression populiste et le repli national, il faut reconstruire des imaginaires. »

L'analyse de Dubet en dit long sur la difficulté de la tâche. Elle commence par le traitement de problèmes anciens et documentés, mais toujours repoussés. Au premier rang desquels l'école, dont tous les rapports constatent qu'elle s'est transformée en fabrique des inégalités.

« Nous sommes le pays où les résultats scolaires dépendent le plus du statut social des parents », soulignent les auteurs. Les solutions sont connues : plus grande autonomie des établissements et surtout des équipes pédagogiques, priorité à l'école maternelle, enseignants plus expérimentés, plus nombreux et mieux payés dans les zones difficiles...

« Adapter et fluidifier les réponses sociales », « mieux lutter contre le non-recours aux droits », « rapprocher les institutions sociales de la population » sont autant de pistes fécondes également évoquées dans le rapport. « C'est toute la société qu'il faut remettre en mouvement », affirment Pierre Lafont et Guillaume Duval. « Dans une époque où l'on voit monter les extrémismes, le CESE peut être un lieu utile pour écouter et mobiliser la société civile », affirme Patrick Bernasconi, son président. La réconciliation nationale passe par une mobilisation générale. ■

VINCENT GIRET ET JEAN-PIERRE GONGUET

Ce supplément a été réalisé en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

# Dix baromètres pour décrypter la France

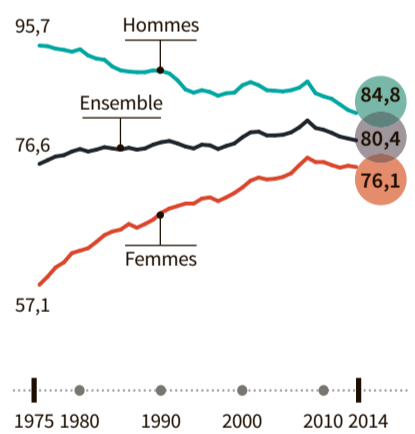
Le rapport du Conseil économique, social et environnemental s'appuie sur des indicateurs économiques différents du PIB

**6,2%**

la baisse du taux d'emploi des hommes de 25-49 ans depuis la crise de 2008

## EMPLOI

TAUX D'EMPLOI DES 25-49 ANS, EN %



**Les hommes frappés par la crise, les femmes par le sous-emploi**

Sur une longue durée, la part des hommes de 25 ans à 49 ans occupant un emploi s'est érodée: 11 points de moins entre 1975 et 2014, alors que la part des femmes gagne 19 points. La plupart des pays industrialisés connaissent le même phénomène, la crise ayant frappé en priorité les métiers occupés par les hommes, notamment dans l'industrie. En France, la tendance est plus accentuée. La situation des femmes est paradoxale: si leur participation au marché du travail s'est accrue, la qualité des emplois qu'elles occupent s'est dégradée. Le sous-emploi - temps partiel subi, par exemple - concerne 6,6% des plus de 25 ans et touche particulièrement les femmes (9,8% contre 3,8% pour les hommes). Enfin, bien que le nombre de contrats à durée indéterminée reste stable, les CDD très courts, ceux d'un mois ou moins, sont en forte hausse (69% du total des CDD) et concernent, là encore, en priorité les femmes.

**8<sup>e</sup>**

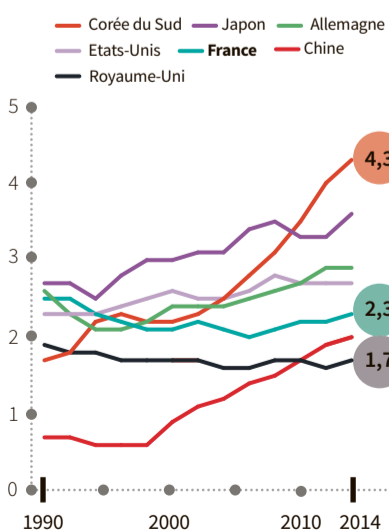
le rang mondial de la France dans la recherche

## RECHERCHE

L'effort public régresse; la France toujours en retard

Les dépenses de recherche et développement (R&D) plafonnent, en proportion, au même niveau depuis près de vingt-cinq ans: 2,3% du PIB en 1990, et toujours 2,3% en 2014. Très loin derrière le Japon et la Corée du Sud. L'effort public a même régressé, malgré une hausse des effectifs R&D de 1,5%. La faiblesse des recrutements a également entraîné une aggravation de la précarité des chercheurs: à lui seul, le CNRS emploie 13 000 contractuels en situation de précarité. La France n'est pas à la hauteur de l'engagement européen de 3% du PIB, pourtant prévu par le traité de Lisbonne. Dans le privé, la situation n'est pas meilleure et les effectifs ont même diminué de 0,8% en 2014 par rapport à 2013.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN R&D, EN % DU PIB

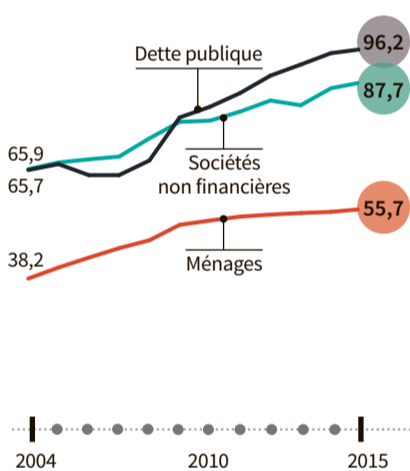


**56%**

l'endettement des ménages en 2015 (en % du PIB)

## DETTE

ENDETTEMENT, EN % DU PIB



Les ménages profitent de la baisse des taux immobiliers

L'endettement des ménages français a fait un bond de 15 points en dix ans, passant de 41% à 55,7% du PIB entre 2005 et 2015. Il se situe aujourd'hui dans la moyenne européenne. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des prix du mètre carré et les conditions d'emprunt et de renégociation rendues plus favorables par la baisse des taux. Le nombre de dossiers de surendettement recule et frappe en priorité les personnes seules, les chômeurs et les sans-profession. En revanche, ce sont toujours les ménages les plus riches qui s'endettent le plus: un ménage sur deux dans les 10% des ménages les plus aisés.

**10,6**

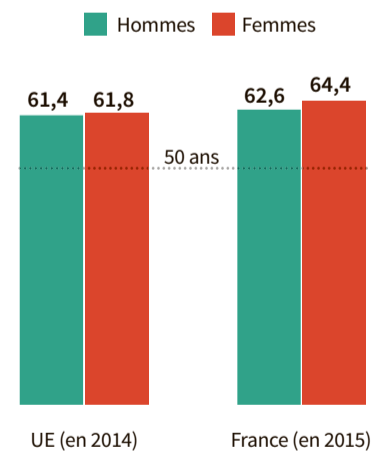
années d'espérance de vie en bonne santé pour les femmes de 65 ans

## ESPÉRANCE DE VIE

Les ouvriers et les employés fortement défavorisés

En matière d'espérance de vie, la France se caractérise par des inégalités sociales fortes, au détriment essentiellement des ouvriers et des employés. Après avoir progressé à un rythme rapide, l'espérance de vie en bonne santé diminue légèrement depuis 2010, sans que les séries statistiques permettent d'en expliquer totalement les causes - prévalence de certaines maladies chroniques ou inégalités sociales, financières ou territoriales.

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE, EN ANNÉES

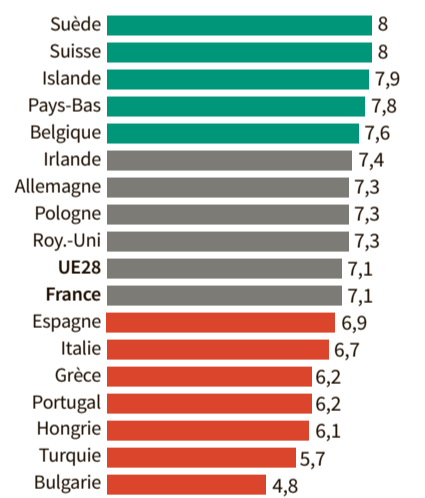


**87%**

la proportion de Français redoutant de se retrouver en situation de pauvreté

## SATISFACTION

SATISFACTION DANS LA VIE, EN EUROPE, INDICE



Heureux pour soi, pessimiste pour le pays

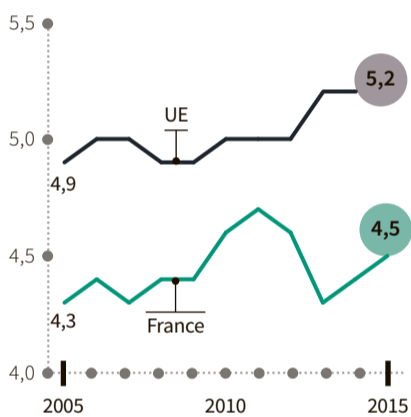
L'enquête Eurostat/Insee illustre à merveille le paradoxe français: «bonheur privé et malheur public», comme le dit le sociologue Jean Viard. Les Français se déclarent heureux ou satisfaits de leur situation et de leur vie personnelles (87%) et s'inscrivent ainsi en milieu de tableau européen. En revanche, ils demeurent fondamentalement pessimistes sur la situation et l'avenir de leur pays, au point de figurer parmi les peuples les plus pessimistes en Europe et même dans le monde.

x6

le patrimoine des Français entre 60 et 69 ans est 6 fois supérieur à celui des trentenaires

REVENUS

RAPPORT DES REVENUS DES 20 % LES PLUS RICHES SUR LES 20 % LES PLUS PAUVRES



La redistribution corrige en partie les écarts de revenus

Les inégalités de revenus ont augmenté constamment depuis la fin des années 1990 et ont même bondi à partir de 2009, avec la crise. Elles ont ensuite fortement diminué, notamment en 2012 et 2013, grâce à la baisse des taux d'intérêt de l'immobilier et à une politique fiscale plus favorable aux revenus modestes. Avec un système de redistribution plus généreux, la France est le pays de l'OCDE où la situation des 10% des ménages les plus pauvres s'est malgré tout améliorée. Les inégalités de patrimoine sont plus marquées que celles des revenus, mais elles sont stables : les 10% des Français les plus riches détiennent 47% du patrimoine.

1683

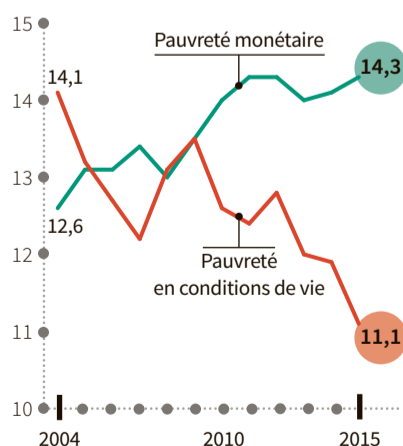
le niveau de vie médian (en euros, par mois, incluant les revenus salariaux, patrimoniaux et sociaux)

PAUVRETÉ

Premières victimes : les moins de 18 ans

Cet indicateur mesure ce dont les Français se privent (vacances, voiture, téléphone, chauffage...). Depuis le début des années 2000, il est certes en baisse, mais les privations affectent encore 11,1% de la population (contre 14,1% en 2004). Les populations les plus concernées sont les moins de 18 ans, les non-diplômés et les familles monoparentales. 3,3 millions de personnes sont en situation à la fois de pauvreté monétaire et de privation.

TAUX DE PAUVRETÉ, EN %



98 000

jeunes décrocheurs de plus par an

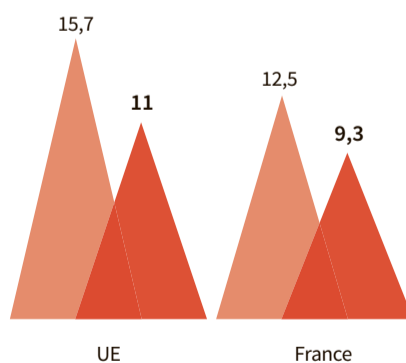
SCOLARITÉ

Moins de décrocheurs mais toujours peu de politiques publiques ciblées

La France compte plutôt moins de décrocheurs, sans diplôme ni formation (38 000 de moins en 2015 qu'en 2010), que ses voisins : 9,3% contre 11% en Europe. Mais les politiques publiques restent brouillonnes et inefficaces en la matière : la prévention et les systèmes de détection des décrocheurs potentiels tardent à se mettre en place, tandis que l'évaluation des dispositifs du plan de lutte adopté en 2014 est toujours au point mort. La multiplication des plates-formes d'évaluation masque l'absence de politiques concrètes de terrain ciblant les enfants à risque.

SORTIE PRÉCOCE DU SYSTÈME SCOLAIRE DES 18-24 ANS, EN %

En 2005 En 2015



76%

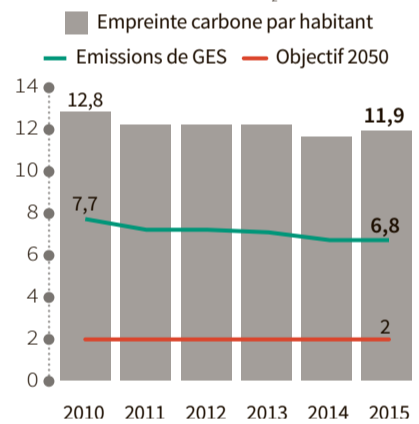
d'augmentation de l'empreinte carbone liée aux importations entre 1990 et 2015

ENVIRONNEMENT

22%

de sols artificialisés (bâti, revêtu, stabilisé) en Ile-de-France

EMPREINTE CARBONE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES), EN TONNES ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>, PAR FRANÇAIS



Peut mieux faire sur l'empreinte carbone

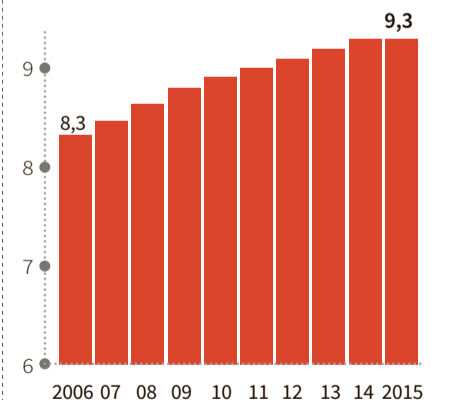
L'empreinte carbone de la France a augmenté de 15,5% depuis 1990 et les émissions de CO<sub>2</sub> de 76%. Ces chiffres sont en décalage important par rapport aux objectifs officiels et ne peuvent simplement s'expliquer par l'augmentation de la population. Dans le domaine ciblé de la consommation, la France est même l'un des pays de l'OCDE à avoir le moins réduit son empreinte carbone. Dans ce domaine, Allemands et Américains ont fait beaucoup mieux.

BIO-DIVERSITÉ

La crise a limité l'expansion de l'habitat individuel

La violente crise économique de 2008 a eu un impact majeur : elle a ralenti le rythme de la construction individuelle et commerciale, selon le CESE. Le rythme de progression de l'occupation physique des sols a par conséquent diminué, passant de 1,8% à 0,8% depuis 2010. C'est dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse que les constructions sont les plus nombreuses.

ARTIFICIALISATION DES SOLS EN FRANCE, EN % DU TOTAL



SOURCES : NICOLAS EBERSTADT, OCDE-EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE-EUROBAROMÈTRE, INSEE, SOES 2016  
INFOGRAPHIE LE MONDE

# « Le triomphe culturel du droit à l'égalité exacerbe le pessimisme »

**ENTRETIEN** | Le sociologue François Dubet explique pourquoi les inégalités, pourtant moins fortes aujourd'hui, sont plus mal vécues par les Français

**P**our le sociologue François Dubet, le modèle de l'égalité des chances sur lequel est fondé la société d'aujourd'hui a fait perdre leurs repères aux Français, qui se sentent tous en situation d'inégalité sur un sujet ou un autre.

**Les Français estiment très majoritairement que les inégalités explosent. Pourquoi sont-ils, plus que partout dans le monde, si sensibles et pessimistes sur le sujet ?**

De nombreux Français ont vécu la longue période de réduction régulière des inégalités sociales amorcée depuis la Libération, et cette dynamique a connu un coup d'arrêt à la fin des années 1990. Depuis, les inégalités n'ont pas vraiment « explosé » : même si les très riches se sont encore enrichis, l'écart entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres s'est réduit depuis 2010. Pourtant, l'écrasante majorité des Français pense vivre dans une société d'inégalités intolérables.

Cette distorsion s'explique d'abord par le triomphe culturel du droit à l'égalité. Les Français se sentent de plus en plus égaux en termes de droits fondamentaux ; du coup, des inégalités qui étaient autrefois fortes mais non perçues comme intolérables sont ressenties aujourd'hui comme scandaleuses. La situation des femmes s'est par exemple très sensiblement améliorée, mais elles ne supportent plus des inégalités que leurs mères ou grands-mères estimaient, elles, bon gré mal gré, dans l'ordre des choses. De la même manière, les enfants d'immigrés n'acceptent plus les inégalités qui pouvaient aller de soi pour leurs parents. A l'école, également, l'injonction à l'égalité de réussite s'étant renforcée, les inégalités sont bien plus mal tolérées. La scolarisation étant plus longue, les inégalités sco-

lares deviennent plus insupportables que lorsque la moitié des élèves quittait l'école à 14 ans puis à 16 ans.

**Chaque Français peut, selon vos travaux, se trouver au moins une raison de se sentir discriminé ou victime d'une inégalité. Pour quelles raisons et par quel mécanisme ?**

L'expérience des inégalités s'est profondément transformée. L'ancienne société industrielle était structurée par des classes sociales ; les inégalités étaient assises sur une position dans un système qui était certes injuste mais stable. Quand vous étiez ouvrier, vous étiez inégal en termes de revenus, de consommation, d'accès à la culture, d'influence politique, mais cette inégalité avait une forme d'homogénéité ; elle était réelle et forte. Je ne le défends pas, mais c'était un monde de structures très organisées qui ne mettaient pas en cause l'individu de la même manière qu'aujourd'hui, dans une société où les inégalités ne forment plus système et sont devenues illisibles, incompréhensibles, angoissantes.

Chacun a l'impression de vivre dans un monde aux inégalités multiples, selon le critère de comparaison qu'il choisit. On peut ainsi s'estimer relativement égal en termes de revenus, mais inégal en termes de précarité, d'accès aux services publics, de genre, d'origines culturelles, de santé, de territoires... Cette individualisation des inégalités exacerbe les comparaisons au plus proche de soi et les sentiments d'injustice qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison que les inégalités d'accès aux divers biens de consommation sont plus perçues que les inégalités de patrimoine, pourtant beaucoup plus fortes, mais qui restent relativement « cachées ».

**Ce système d'inégalités « individualisées et multiples » est-il une explication au sentiment de l'individu de ne plus être représenté**



François Dubet, professeur à l'université de Bordeaux, en 2013.  
HAMILTON/REA

**et à la volatilité de l'électorat qui en est la conséquence ?**

Oui, en grande partie. Dans la société industrielle, les classes sociales et leurs conflits avaient fini par trouver une expression dans le système politique. Ce n'est plus le cas. Les terrains d'inégalité se multipliant, chacun peut avoir le sentiment de n'être ni représenté ni entendu selon chaque dimension de son identité sociale, « en tant que » fonctionnaire, cadre, ouvrier, femme, minorité, jeune, retraité, rural, périurbain... Les partis s'adressent donc à des publics fractionnés, comme le montrent les dizaines de propositions de leurs programmes. Et ceux qui parviennent à mobiliser de larges électeurs le font dans des catégories relativement indéterminées mais symboliquement efficaces. Ils opposent le peuple aux élites, les Français aux autres, les oubliés aux nantis... On rêve d'un retour à un âge d'or perdu, on essaie d'inscrire les sentiments d'injustice dans des cadres identitaires et moraux, bien plus que sociaux. Le sentiment d'injustice devient un ressentiment.

**Aujourd'hui, il est moins question de réduire les inégalités que de donner à chacun une opportunité de réussir. La France a toujours un imaginaire de la justice sociale. Souffre-t-elle plus que d'autres de ce bouleversement de son modèle social ?**

Je le pense, en effet. Longtemps, en France et dans les pays sociaux-

démocrates européens, la justice sociale a consisté à réduire les inégalités entre les positions sociales grâce à l'Etat-providence et à la redistribution. Aujourd'hui, cette conception recule devant le modèle de l'égalité des chances : chacun devrait pouvoir atteindre toutes les positions sociales en fonction de son mérite.

Ce modèle a deux effets contradictoires. D'un côté, il accentue les sentiments d'injustice liés aux discriminations, tout en justifiant les inégalités subies par ceux qui sont soupçonnés de ne pas avoir assez de mérite : plus les sociétés croient au mérite, comme aux Etats-Unis, plus elles tolèrent les inégalités sociales. De l'autre, ce modèle de justice identifié au libéralisme provoque un sentiment d'abandon. Celui-ci est particulièrement fort en France, où les institutions et l'Etat protégeaient les positions des individus dans un système inégalitaire, parfois plus qu'aujourd'hui, mais qui semblait stable et robuste. Pour cette raison, le sentiment d'inégalité est associé à un profond pessimisme collectif : la société et la nation nous abandonnent. Cependant, pour eux-mêmes, les individus sont plus confiants : « Le monde va beaucoup plus mal que moi. » Tant que le chômage restera aussi élevé, il sera difficile d'échapper à ce sentiment. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JEAN-PIERRE GONGUET

## RENDEZ-VOUS SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

MARDI 23 MAI,  
DE 18 HEURES À 20 HEURES

Au Conseil économique, social et environnemental (CESE)  
9, place d'Iéna, Paris 16<sup>e</sup>.

### Ouverture

« Réconcilier la France », colloque sous la présidence de Patrick Bernasconi, président du CESE.

### Etat de la France, le diagnostic des inégalités

Avec Guillaume Duval et Pierre Lafont, rapporteurs du rapport annuel sur l'état de la France.

### Les lignes de faille et pistes de solution

Avec Michel Yahiel, commissaire général de France Stratégie.

### Quels combats contre les discriminations ?

Avec Brigitte Grévy, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et Patrick Simon, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) et spécialiste des discriminations.

### Quelles solidarités dans une France éclatée ?

Avec Laurent Davezies, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, spécialiste des questions territoriales, et Patrick Savidan, professeur de philosophie politique et éthique à l'université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne et président de l'Observatoire des inégalités.

### Conclusion

Patrick Bernasconi



## Libérons l'information sur les inégalités de patrimoine

**TRIBUNE** | Clément Dherbécourt, économiste, plaide pour une publication des fortunes au décès

**D**epuis une vingtaine d'années, la valeur du patrimoine des ménages a augmenté beaucoup plus vite que leurs revenus. Il représente aujourd'hui près de 11 000 milliards d'euros, plus de huit années de revenus, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans. Les flux annuels d'héritages ont également fortement augmenté pour atteindre 250 milliards d'euros. Ces flux continueront de croître à l'avenir du fait du décès de générations nombreuses et prospères du baby-boom. Nul ne peut prédire aujourd'hui l'effet de cette vague d'héritages sur le niveau général d'inégalité de patrimoine dans notre pays.

Dans les années qui viennent, il est pourtant essentiel, pour éclairer le débat public, de mesurer régulièrement

et précisément les inégalités de patrimoine. Or, alors que nous disposons d'une mesure mensuelle de l'inflation, d'une mesure trimestrielle de la croissance et d'une mesure annuelle des inégalités de revenus, l'inégalité de patrimoine n'est mesurée que tous les cinq ans par les enquêtes « Patrimoines » de l'Insee. Grâce à cette photographie quinquennale, nous savons que le patrimoine est beaucoup plus concentré que le revenu : les 10 % des ménages les plus favorisés concentrent plus de la moitié du patrimoine, contre un quart des revenus, et près de la moitié de la population n'a quasiment aucun patrimoine. En outre, le capital est de plus en plus détenu par les ménages les plus âgés : alors que le patrimoine médian des quadragénaires était très proche de

celui des sexagénaires au milieu des années 1980, il est deux fois plus faible aujourd'hui.

L'enquête de l'Insee est précieuse, mais elle a deux limites : elle ne peut pas être réalisée chaque année et, du fait qu'elle reste un sondage, elle capte mal les très grandes fortunes. Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, qui travaillent sur des sources fiscales, viennent d'estimer qu'elle pourrait sous-évaluer de 6 points la part détenue par 1 % des plus fortunés.

### Open data

A l'heure de la patrimonialisation de l'économie, les causes et les conséquences de l'évolution de la concentration du capital doivent faire l'objet d'une discussion plus ouverte et mieux ren-

seignée. Cela commence par une mesure régulière de l'inégalité des patrimoines, accessible au grand public. Les données fiscales récoltées chaque année, qui ont le mérite d'être exhaustives sur la population, pourraient être mobilisées en ce sens. La France ne dispose pas de données sur l'ensemble des patrimoines de tous les ménages. En revanche, les fortunes au décès font l'objet d'une déclaration dès lors que l'actif brut dépasse 50 000 euros. A partir de cette année, ces déclarations seront d'ailleurs rassemblées dans une base de gestion qui permettra des traitements statistiques.

Il n'existe donc plus d'obstacle à une publication annuelle de la distribution des fortunes au décès. Croisée avec des données démographiques (le taux de

mortalité par âge, par exemple), la base de gestion peut fournir une photographie des patrimoines chaque année. C'est pourquoi cette information doit être publiée, comme l'est par exemple la distribution des revenus fiscaux de référence déclarés au titre de l'impôt sur le revenu. Les distributions de fortune au décès par département pourraient aussi être communiquées. Elles permettraient de suivre l'évolution des inégalités entre territoires, notamment entre les grandes métropoles et le reste du pays. Un progrès majeur pour le débat public, qui ne serait en fait qu'un retour à la pratique de l'open data que le ministère des finances pratiquait... au début du XX<sup>e</sup> siècle ! ■

PAR CLÉMENT DHERBÉCOURT  
ÉCONOMISTE À FRANCE STRATÉGIE